



## Conifère en train de crever dans le jardin

Par **chaucre**, le **23/01/2013** à **15:42**

Bonjour,

Je suis en location dans une maison individuelle avec jardin. Un conifère d'environ 8 mètres de haut est en train de crever il est presque tout marron de haut en bas et perd tous ses rameaux.

Ai-je le droit de le couper en avertissant le propriétaire ?

Cordialement

Jean Paul

Par **cocotte1003**, le **23/01/2013** à **18:18**

Bonjour, on si ce n'est pas du mauvais entretien, faites une lrar au bailleur pour lui signaler le problème, c'est à lui que revient la décision à prendre, cordialement